



VERS LE DÉVELOPPEMENT MINIER DURABLE

L'initiative Vers le développement minier durable (VDMD) illustre l'engagement de l'Association minière du Canada (AMC) envers les pratiques d'exploitation responsables, et la participation au programme est obligatoire pour tous nos membres. Le programme comprend des outils et des indicateurs visant à améliorer le rendement et à garantir que nos membres prennent les bonnes décisions pour les bonnes raisons à toutes leurs installations. En adoptant les principes directeurs de l'initiative VDMD, nos membres s'imposent comme des meneurs dans les domaines suivants :

POUR EN SAVOIR PLUS
WWW.MINING.CA

- Relations avec les collectivités
- Pratiques environnementales de calibre mondial
- Santé et sécurité du personnel et des communautés voisines

De nos jours, les communautés sont plus exigeantes envers les minières, et l'industrie minière est beaucoup plus exigeante envers elle-même. L'initiative VDMD permet aux minières de répondre aux besoins de la société en produits minéraux, métalliques et énergétiques de la manière la plus responsable qui soit sur les plans social, économique et environnemental. L'initiative VDMD exige ce qui suit :

RESPONSABILITÉ

Des évaluations sont menées à l'échelle des installations où l'activité minière a lieu; le programme VDMD est le seul à effectuer ceci dans notre secteur.

TRANSPARENCE

Les membres doivent publier leurs résultats chaque année pour 23 indicateurs de rendement dans le *Rapport d'étape VDMD* et les résultats sont vérifiés par un tiers tous les trois ans.

CRÉDIBILITÉ

Le programme VDMD est sous la supervision d'un Groupe consultatif des communautés d'intérêts (CI), qui aide à définir les objectifs pour une amélioration continue.



GENS ET COMMUNAUTÉS

L'initiative VDMD évalue le rendement des minières en matière de relations avec les Autochtones et les collectivités, de santé et sécurité et de planification de la gestion de crises. Grâce à l'initiative, les exploitations minières peuvent échanger plus efficacement avec les membres des communautés avoisinantes pour s'assurer que ces dernières sont en mesure d'influer sur les décisions de l'entreprise et demeurent informées sur les sujets pertinents. Elle permet également d'offrir l'environnement de travail le plus sécuritaire possible aux employés et entrepreneurs sur les sites miniers.



GÉRANCE ENVIRONNEMENTALE

L'initiative VDMD procure aux minières une liste de meilleures pratiques en gestion des résidus et en gestion de la conservation de la biodiversité en plus d'évaluer leur rendement dans ces domaines. L'initiative VDMD aide à assurer que les exploitations minières utilisent leurs installations de gestion des résidus de manière responsable pour la sécurité des gens et la protection de l'environnement. Les installations minières doivent également adopter des systèmes de gestion et établir des objectifs en vue de limiter les conséquences de leur exploitation sur la biodiversité locale. On les encourage à collaborer avec les groupes de conservation régionaux pour améliorer leurs résultats.



EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

L'amélioration de la gestion de l'énergie et des émissions de gaz à effet de serre (GES) sont des priorités pour l'industrie minière, et l'initiative VDMD évalue la capacité des installations de surveiller et de rapporter leurs données sur l'énergie ainsi que d'établir et d'atteindre des objectifs. Grâce à des systèmes de gestion complets, l'initiative VDMD aide les minières à réduire les émissions qui contribuent aux changements climatiques tout en réduisant les coûts d'exploitation.

PRODUCTION DE RAPPORTS

Les minières évaluent elles-mêmes leur rendement pour les 23 indicateurs du programme, qui sont classés dans six protocoles. Pour chaque indicateur, elles s'attribuent une note alphabétique entre le niveau C et le niveau AAA, selon leur rendement. Ces résultats figurent dans le *Rapport d'étape de l'initiative Vers le développement minier durable*, qui est publié annuellement par l'AMC pour chaque installation. Le niveau A correspond à de bonnes pratiques, tandis que les niveaux AA et AAA dénotent excellence et leadership.

Le fait que les mesures sont prises directement aux installations minières constitue un des plus grands atouts de l'initiative VDMD. Ce processus offre aux collectivités locales un véritable aperçu de la façon dont sont exploitées les mines à proximité.

« IL EST ÉVIDENT QUE LES EFFORTS DE L'AMC VISANT À CRÉER UNE INDUSTRIE PLUS RENTABLE, PLUS PERFORMANTE ET PLUS RESPONSABLE PERMETTENT DE DÉVELOPPER DE MEILLEURES PRATIQUES. »

- Five Winds International (2008)

AAA Excellence et leadership.

AA Les systèmes/processus sont intégrés aux décisions de gestion et aux fonctions opérationnelles.

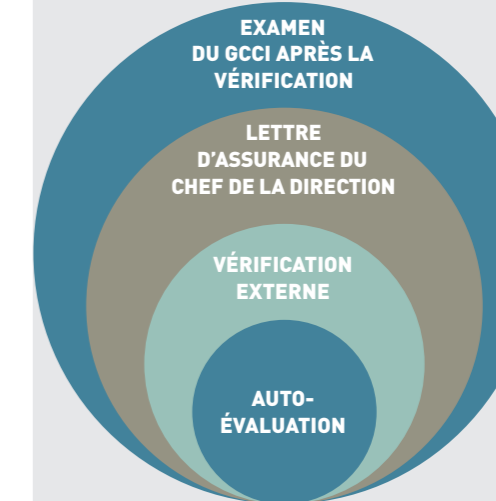
A Des systèmes/processus ont été élaborés et mis en place.

B Les interventions ne sont pas entièrement uniformes ou documentées; des systèmes/ processus sont prévus et en cours d'élaboration.

C Aucun système n'est en place; les interventions tendent à être réactives; des procédures existent peut-être, mais ne sont pas intégrées aux politiques et systèmes de gestion.

NIVEAUX DE VÉRIFICATION

L'initiative VDMD exige certaines vérifications pour assurer que les résultats rapportés dressent un portrait exact. Tous les trois ans, un vérificateur externe effectue une évaluation critique des auto-évaluations d'une entreprise afin de déterminer si les notes rapportées sont soutenues par des preuves suffisantes. Le chef de direction de l'entreprise (ou le titulaire d'un poste équivalent) soumet une lettre d'assurance confirmant que la vérification était conforme aux exigences de l'initiative VDMD. Chaque année, le Groupe consultatif des communautés d'intérêts sélectionne des entreprises et discute des résultats vérifiés, ce qui constitue une occasion de plus de valider la performance de l'installation. Les lettres d'assurance et les rapports sur l'examen de la vérification postérieure sont publiés sur le site www.mining.ca.



« L'INITIATIVE VDMD OFFRE UN SYSTÈME PRATIQUE ET TANGIBLE POUR AMÉLIORER CONTINUUELLEMENT LE RENDEMENT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DE L'INDUSTRIE. »

- Canadian Business for Social Responsibility (2009)



DIX ANS DE L'INITIATIVE VDMD

Lancée en 2004, l'initiative VDMD de l'AMC célèbre 10 ans passés à améliorer le rendement d'installations minières partout au Canada et ailleurs dans le monde.

Au fil des ans, l'initiative VDMD a franchi de nombreuses étapes importantes et a été reconnue par des organisations réputées pour son influence positive sur le rendement de l'industrie minière canadienne sur les plans social et environnemental. Elle a été primée par la Globe Foundation en 2005, par l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs en 2012 et par les Excellence in Corporate Responsibility Awards en 2013.

L'initiative VDMD a réussi à entraîner un progrès continu dans le secteur minier. Les résultats, qui s'améliorent continuellement depuis le début de l'initiative, en sont la preuve. Pour voir les résultats de nos membres en détail, consultez le site www.mining.ca.

MESURER, VÉRIFIER ET RAPPORTER LES INDICATEURS DE RENDEMENT AU BON ENDROIT - SUR LES SITES MINIERS.

- Stephen Kibsey, membre du Groupe consultatif des communautés d'intérêts, et Vice-président conseil, gestion des risques de La Caisse de dépôt et placement du Québec (2013)



RAPPORTS SUR LES SITES MINIERS
- MESURES PRISES AU BON ENDROIT.

L'INITIATIVE VDMD PORTE SUR 23 INDICATEURS EN VERTU DE SIX PROTOCOLES

Relations avec les Autochtones et les collectivités	Planification de la gestion de crises	Santé et sécurité	Gestion des résidus miniers	Gestion de la conservation de la biodiversité	Gestion de l'énergie et des émissions de GES
Identification des CI	Préparation à la gestion de crises	Politique, engagement et responsabilisation	Politique et engagement en matière de gestion des résidus miniers	Engagement, obligation de rendre compte et communications d'entreprise en matière de conservation de la biodiversité	Systèmes de gestion de l'énergie et des émissions de GES
Engagement et consultation efficaces avec les CI	Examen	Planification, mise en œuvre et activité d'exploitation	Système de gestion des résidus miniers	Planification et mise en œuvre de la conservation de la biodiversité à l'échelle de l'installation	Systèmes de production de rapports sur la consommation d'énergie et les émissions de GES
Mécanisme de réaction aux préoccupations des CI	Formation	Formation, comportement et culture	Responsabilité attribuées en matière de gestion des résidus miniers	Planification et mise en œuvre de la conservation de la biodiversité à l'échelle de l'installation	Objectifs en matière de consommation d'énergie et d'émissions de GES
Production de rapports		Surveillance et production de rapports	Examen annuel de la gestion des résidus miniers	Production de rapports sur la conservation de la biodiversité	
		Rendement	Manuel d'exploitation, d'entretien et de surveillance		

LE GROUPE CONSULTATIF DES COMMUNAUTÉS D'INTÉRÊTS

Le Groupe consultatif des communautés d'intérêts est un groupe indépendant à intérêts multiples qui supervise l'initiative VDMD et fournit des services-conseils à l'industrie minière canadienne. Il a joué un rôle-clé dès le début de la création du programme et demeure un élément important de son évolution et de sa mise en œuvre. En plus de remplir ses tâches de vérification des auto-évaluations chaque année, le Groupe rencontre des représentants haut placés des sociétés minières afin d'offrir son soutien et ses conseils en lien avec l'initiative VDMD, d'identifier les nouveaux problèmes qui se présentent pour l'industrie et d'encourager cette dernière à monter la barre en matière de responsabilité sociale d'entreprise.

PRINCIPALES CATÉGORIES DU GROUPE CONSULTATIF DES CI

- Autochtone
- Organisme non gouvernemental (ONG) de protection de l'environnement
- Développement économique et communautaire
- ONG à vocation sociale, y compris les organisations religieuses
- Finances et investissement
- Développement international
- Main-d'œuvre et milieu de travail
- Médias et communications

« POUR LES INVESTISSEURS, L'INITIATIVE VDMD REPRÉSENTE UN INDICATEUR DE RENDEMENT EN MATIÈRE DE MEILLEURES PRATIQUES D'EXPLOITATION MINIÈRE TOUT À FAIT TRANSPARENT ET TRÈS INTÉRESSANT POUR FACILITER LA GESTION DU RISQUE. »